



Apprendre le droit soi-même

Par **jahcky**, le **13/08/2015** à **17:43**

Bonjour,

J'aimerais apprendre la loi concernant les droits parentaux et droit civique. Je sais que c'est vaste, je voudrais bien faire les cours du soir mais ma société m'en empêche.

Ma question est la suivante: quels ouvrages dois-je acheter?

Je tiens à préciser que je vie en Belgique, car je sais que l'on est sur un forum français.

Je suis autodidacte, néanmoins, existe t'il une façon particulière d'apprendre la loi?

Un tout grand merci d'avance pour vos réponse. Mon adresse est plon_7@hotmail.com

Bonne soirée à tous.

Christofer Plon

Par **serge74**, le **13/08/2015** à **17:54**

sur un domaine en particulier, ce qui fonctionne bien, c'est de trouver la jurisprudence sur le sujet, la lire, et aller lire tous les textes de loi cités.

Par **youris**, le **13/08/2015** à **18:29**

bonjour,

vous trouverez dans certaines bibliothèques des ouvrages de droits sur des sujets particuliers qui sont justement prévus pour les personnes n'ayant pas forcément des connaissances en droit.

par contre le droit civil français est différent du droit civil belge et la jurisprudence est bien sur différente.

salutations